

Le saviez-vous



L'UNSA-Ferroviaire est dotée d'un pôle juridique.

Le pôle juridique vient en appui des adhérents dans les situations conflictuelles individuelles, mais aussi sur les situations collectives, **dans le cadre du travail** :

- Rupture de contrat,
- Harcèlement moral,
- Garanties disciplinaires.

Vos référents pour le Syndicat Régional de Paris Est sont :

Irène BELLEPERCHE

Agnès RIVOALLAN

Charlotte PRUDHOMME



06.26.79.46.23



pejuridique.unsa@gmail.com



